

Vincent PARELLO

LES MORISQUES  
D'ESPAGNE  
VUS DE FRANCE

Anthologie de textes français  
commentés et annotés  
(XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)



PARIS  
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR  
2022

[www.honorechampion.com](http://www.honorechampion.com)

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

*Les Mores d'Espagne ont tenu huit cents ans, excepté aucunes montagnes secrètes en Navarre et Biscaye, Asturias, León et Galice, où les chrétiens retirés en bien petit nombre, secourus des Français firent enfin quelques corps d'armée et élevèrent des rois en Asturias et Navarre, avec lesquels prenant leur avantage pied à pied s'élargirent jusqu'à rechasser les Mores aux extrémités de l'Espagne. Don Ferdinand et Isabelle, aïeux de Charles V, achevèrent de les jeter dehors par la prise de Grenade, l'an 1492 [...] Alors le Roi, pour ôter entièrement l'appréhension des maux passés à l'occasion des Mores et se conformer au nom de catholique qu'il avait pris, commença aussi à vouloir entendre à ces pauvres diables demeurés, qui multipliant en peuples et continuant au mahométisme en fait d'état et de conscience, étaient trouvés dangereux à être tolérés, de façon qu'il leur ordonna de vider ou recevoir le christianisme.*

*Que firent-ils ? La douceur de leur patrie, l'amour de leurs femmes et enfants, l'appréhension des misères, l'incertitude du lieu où ils se pourraient retirer, la certitude de l'état présent, l'excuse de la contrainte qu'on leur faisait et la liberté de volonté en leur religion qu'ils se promettaient en secret, fit simuler à plusieurs d'accepter la condition, auxquels pour le commencement on se contenta de donner le baptême de régénération, afin de les faire capables de la vie éternelle. Tous ceux qui demeurèrent le reçurent ; les sacrements de mariage et de pénitence leur furent aussi enjoins. Les autres sacrements, comme pains des enfants, l'on ne trouva pas bon avec considération grand et avis des théologiens de les donner à ces Morisques : n'étant à la vérité chose raisonnable, ains du tout indigne, à ces cœurs rebelles, méprisant obstinément la religion, leur en révéler et comme déposer inconsidérément les mystères sacrés pour en faire moquerie entre eux, opprobre du nom chrétien ; si bien que réduit à ces trois points, l'on les appelle nouveaux-chrétiens, « hesterni christiani », et eux se le disent de nom, mais en effet au-dedans sont tous mahométans, gardant en secret leurs sabbats et néoméniés, l'alcala et le jeûne de Romadan, ne discourant ensemble que des fables de leur Alcoran en langue arabe, qu'ils parlent tous, femmes et enfants, bien qu'il leur ait été défendu. Vous les connaissez en ce que les feriez plus tôt mourir que manger chair de porc ou boire du vin sinon à quelques débauchés d'entre eux. Comme ils sont obligés de venir à*

*confesse, à tout le moins à Pâques, ils s'y présentent bien, ne pouvant faire de moins, devant le prêtre, mais leurs curés disent qu'ils ne s'accusent d'avoir fait aucun péché. Quant à la messe, ils n'y assistent que forcément de peur de l'Inquisition et de payer l'amende et ne recourent jamais aux prêtres pour assister leurs malades, voire, afin qu'ils ne viennent d'office, cèlent la maladie en sorte que tous meurent de mort soudaine ou la feignent telle par leur malice. Que si par quelque crime autre que d'infidélité, quelqu'un est condamné à mourir publiquement par justice, alors jugeant ne pouvoir avoir pis que la mort, ils professent Mahomet haut et clair, lapidés d'ordinaire par les assistants chrétiens. J'en ai vu mourir un en Valladolid sans avoir jamais pu être réduit par les confortateurs.*

*Ils sont ordinairement plus teints que les Espagnols, pareils à ces Egyptiens qui courent le monde ; mais néanmoins le mot de More en Espagne n'a rien de commun avec la couleur ; ceux que nous appelons Mores de la Mauritanie, ils les appellent nègres ou negros simplement, ce qui s'observe en Levant. Ceux-ci sont désarmés de toutes armes, for de couteaux époinés, et ne possèdent rien en propre, tenus comme serfs par les seigneurs auxquels ils sont serviables cruellement, doivent le travail de leur journée, la poule, l'œuf et autres vivres pour le quart du prix ordinaire, payent des terres que l'on leur loue quasi tout le revenu, pratiquant le soustènement de leurs vies sur la misère et escharté [cherté] d'icelle et sur le travail continuel auquel ils sont contraints de vaquer ; par ce moyen, les seigneurs les supportent pour le grand profit qu'ils en retirent et l'Inquisition dissimule et relâche de son ordinaire rigueur.*

*S'ils étaient chrétiens, ils feraient pitié à les voir travailler après le riz, en l'eau jusqu'à mi-jambe, depuis avril qu'ils le sèment, lui conduisant et entretenant l'eau entre sillons, le sarclant et le repurgeant des herbes qui y croissent, jusque en septembre qu'ils le recueillent et portent en un village tout de Morisques, l'hôte seulement étant chrétien, à cause des méchants tours qu'ils font aux chrétiens, les tuant lorsqu'ils le peuvent secrètement, sans qu'on puisse jamais tirer d'eux aucune confession. Quelques autres Morisques sont par villes gens de métier et d'autres encore trafiquants de blés et d'huiles, qu'ils nomment « trajineros », un peu plus à leurs aises ; mais je ne sais si c'est la malédiction de la secte ou qu'ils cèlent leurs moyens, comme l'on croit, ayant des deniers cachés qu'ils gardent en extrême secret pour lever un jour les armes et se remettre en la domination que leurs aïeux ont eu en Espagne. On m'assura qu'au royaume de Valence y avait soixante dix mil maisons de Mores<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> Bartolomé et Lucile Bennassar, *Le voyage en Espagne. Anthologie des voyageurs français et francophones du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 1082-1084.

En 1604, peu de temps avant l'expulsion des Morisques, Barthélémy Joly, conseiller et aumônier du roi, accompagna l'abbé général de Cîteaux, qui se rendait en Espagne pour visiter les couvents de son ordre. Bon connaisseur de la langue espagnole, observateur fin, intelligent et sans complaisance, il nous a laissé sans doute l'une des meilleures relations de voyage du XVII<sup>e</sup> siècle. Entré en Espagne par la Catalogne, il traversa ensuite le royaume de Valence, où il fit la découverte de ces populations morisques, ô combien étranges et exotiques aux yeux d'un voyageur français, religieux de surcroît.

Si l'aumônier confond les *mudéjares*<sup>2</sup> castillans convertis en 1501-1502 sous le règne des Rois Catholiques avec les *mudéjares* valenciens convertis en 1525-1526 sous le règne de Charles Quint, son témoignage sur la minorité morisque valencienne s'avère intéressant à plus d'un titre. À l'instar des apologistes espagnols de l'expulsion, il présente les Morisques comme les descendants des maures qui avaient envahi l'Espagne au VIII<sup>e</sup> siècle, et l'expulsion générale comme un prolongement direct de la Reconquête. Il pointe du doigt leur duplicité religieuse et souligne qu'ils étaient chrétiens en apparence et musulmans en leur for intérieur, observant les cinq prières quotidiennes et le jeûne du Ramadan qui constituent deux des cinq piliers de l'islam, contournant les obligations de la confession, allant à la messe à contrecœur, s'abstenant de manger du porc et de boire du vin... Il évoque l'ambiguïté des autorités espagnoles qui voulaient les convertir au catholicisme, mais refusaient en même temps de leur accorder certains sacrements comme l'eucharistie, la confirmation, l'extrême-onction et l'ordination. Il dénonce au passage le cynisme des seigneurs qui exploitaient de façon éhontée la main-d'œuvre morisque dans les champs et les rizières, en échange d'un simulacre de tolérance religieuse et de protection sociale ; l'hypocrisie des inquisiteurs qui fermaient les yeux et traquaient mollement l'hérésie mahométane ; et la condition d'esclave dans laquelle étaient tenus la plupart des Morisques, obligés de travailler continuellement comme des serfs sur les terres des seigneurs et de reverser une grande partie de leurs revenus. Finalement, il ébauche une sociologie de la minorité nouvelle-chrétienne à travers ses activités professionnelles urbaines et rurales, et son poids démographique au sein de la population valencienne : 70 000 maisons, soit 315 000 personnes, si l'on applique le coefficient de 4,5 communément accepté par la majorité des historiens<sup>3</sup>. Il en profite au passage pour indiquer les ressemblances physiques des Morisques avec les gitans d'Égypte et les

---

<sup>2</sup> *Mudéjar* est le nom donné aux musulmans d'Espagne devenus sujets des royaumes chrétiens dans les territoires reconquis au Moyen Âge.

<sup>3</sup> Ce chiffre est totalement exagéré. Les Morisques valenciens représentaient entre 135 000 (Henri Lapeyre) et 150 000 personnes (Bernard Vincent).

noirs d'Afrique. Ce détail ne manque pas d'être surprenant, car dans l'Espagne de Philippe III, les Morisques n'étaient pas considérés comme une race distincte des vieux-chrétiens, mais comme des Espagnols à part entière<sup>4</sup>.

### Les Morisques

Dans le dictionnaire de Littré, le terme Morisque était employé comme un synonyme de Maure (ou More), comme si le Morisque était resté identique à ses ancêtres et n'avait pas changé de statut après sa conversion au catholicisme. Par Maure, l'on désignait les habitants du nord de l'Afrique, les populations africaines qui étaient soumises au Turc ou les habitants de la Mauritanie. Par extension sémantique, le terme s'appliquait également aux populations de l'Afrique orientale et même de l'Inde :

More ou maure : 1° Nom ancien des habitants du nord de l'Afrique. Nom donné aux habitants des pays du nord de l'Afrique où les musulmans ont implanté leur religion. En ce temps-là les débauches du roi Roderic ou Rodrigue firent livrer l'Espagne aux Maures : c'est ainsi qu'on appelait les Sarrasins d'Afrique, Boss., *Hist.*, I, 11. Les Maures sont assez petits, maigres et de mauvaise mine, avec de l'esprit, de la finesse ; les nègres au contraire sont grands, gros, bien faits, mais niais et sans génie, Buff., *Hist. nat. Homme, Œuvr.* T. V, p. 127. Maures d'Espagne, les Sarrasins qui habitèrent l'Espagne depuis la conquête musulmane jusqu'à leur expulsion par un décret de Philippe III. Après avoir vu à Grenade tout ce qui y reste de la magnificence des rois mores. Volt. *Let.* 39. L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie espagnole ; Philippe III ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de Hollandais, et il put malheureusement chasser six ou sept cent mille Maures de ses États, Volt., *Moeurs*, 177. 2° Nom des populations qui, dans l'Afrique, sont ou étaient soumises aux Turcs. Les Mores d'Alger. 3° Abusivement nom donné aux populations musulmanes de la côte orientale d'Afrique et même de l'Inde. Nos marchands d'Europe très mal instruits appelèrent indistinctement Maures tous ces peuples mahométans de l'Inde ; cette méprise vient de ce que les premiers que nous avons autrefois connus étaient ceux qui vinrent de

---

<sup>4</sup> Telle était l'opinion, par exemple, de Pedro de Valencia et de Juan Gutiérrez : « [...] todos estos moriscos, en quanto a la complexión natural, y por consiguiente en quanto al ingenio, condición y brío son españoles como los demás que habitan España » (Pedro de Valencia, *Discurso acerca de los moriscos*, párrafo 13). « *Et tamen istæ tales Judaicæ et Mahometicæ gentis proles, nullo actu extrinseco visibili, neque ulla nota aut signaculo exteriori oculari discernuntur ab aliis originariis Hispanis* » (Joan. Gutiérrez, *Practicarum questionum super prima parte legum Novæ Recopilationis*, liber III, quæst. 14, n° 17, Madrid, 1613) (Antonio Domínguez Ortiz, « Notas para una sociología de los moriscos », *Miscelánea de estudios árabes y hebraicos*, Vol. 11, 1962, p. 39-54 [p. 46]).

Mauritanie conquérir l'Espagne, Volt., *Fragm. Hist. sur l'Inde*. Les Espagnols les ont appelés Mores [les peuples de la côte orientale de l'Afrique] et leurs souverains sultans, à cause de l'identité de leur religion avec celle des peuples d'Afrique de ce nom, ennemis de l'Espagne depuis tant de siècles, La Pérouse, *Voyag.*, t. II, p. 357, dans Pougens. 4<sup>o</sup> Nom donné aux nègres mêmes. Étym. Prov. *Mor* ; esp. *Moro* ; du lat. *Maurus*, habitant de la Mauritanie (voy. Salluste, *Jug.* 18)<sup>5</sup>

Dans son acception plus restreinte, le terme Morisque (Maurisque ou Mauresque) désignait les arabes d'Espagne qui furent convertis par la contrainte à la religion chrétienne au XVI<sup>e</sup> siècle et expulsés d'Espagne par Philippe III à partir de 1609 :

Morisque ou Maurisque : « Nom donné aux Mores d'Espagne après la ruine de leur empire. Ce jourd'hui, 28 décembre 1610, est arrivé un courrier de Séville où est le marquis de Saint-Germain, qui est après à faire trouver vaisseaux pour quelques Morisques d'Andalousie qui désirent passer en France, *Mém. de M. de Puisieux au roi*, dans De Laborde, *Émaux*, p. 199. Votre Majesté aura su comme tous les Morisques du royaume de Valence sont passés, le nombre s'est trouvé de cent trente mille, *Lett. de M. de Vaucelles au roi*, déc. 1609. Hist. XV<sup>e</sup> s. [Au festin des ambassadeurs de Bohême] il y eut des entremets de morisques, mommeries... J. Chartier, *Hist. de Ch. VII*, p. 296, dans Lacurne, au mot *mystère*. Étym. Autre forme de *moresque*<sup>6</sup>.

Dans le dictionnaire de Covarrubias (XVII<sup>e</sup> siècle), la conversion au catholicisme est présentée comme une grâce divine à la fois pour les Morisques et pour les vieux-chrétiens<sup>7</sup>. Le dictionnaire de Autoridades (XVIII<sup>e</sup> siècle) reprend la définition de Covarrubias et attribue la cause de l'expulsion à l'insincérité religieuse des Morisques qui continuaient à « observer la secte de Mahomet »<sup>8</sup>. De façon plus générale, on peut dire que

---

<sup>5</sup> Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Tome troisième, Hachette, 1874, p. 628.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 630.

<sup>7</sup> « *Moriscos, los convertidos de Moros à la Fe Catolica, y si ellos son Catolicos, gran merced les ha hecho Dios, y à nosotros tambien* » « Morisques, les Maures convertis à la foi catholique. S'ils sont catholiques, c'est une grande faveur que Dieu leur a faite, et à nous aussi chrétiens » (Sebastián de Covarrubias, *Parte segunda del tesoro de la lengua castellana española*, Madrid, Melchor Sanchez, 1673, fol. 115v).

<sup>8</sup> « *Moriscos : se llaman aquellas gentes de los Moros, que al tiempo de la restauracion de España, se quedaron en ella bautizados : y por haberse hallado despues que en lo interior observaban la secta de Mahoma, se expelieron ultimamente en tiempo del Señor Rey Don Phelipe III* » « Morisques, on désigne par là cette catégorie de Maures, qui, au temps de la restauration de l'Espagne, y sont restés après avoir reçu le baptême : et comme on a découvert par la suite qu'ils observaient les préceptes de la secte de Mahomet en leur for intérieur, on

les Morisques étaient les descendants des musulmans d'Espagne, convertis au christianisme en 1501-1502 dans les territoires de la couronne de Castille, et en 1525-1526 dans ceux de la couronne d'Aragon<sup>9</sup>.

Comme le soulignait Fernand Braudel, dans un article devenu aujourd'hui classique, « il n'y a non pas un, mais des problèmes morisques. Autant que de sociétés et de civilisations désespérées, en voie de perte. Aucune de celles-ci ne se trouvait, en fait, au même point d'usure et de décadence : la chronologie de la *reconquête* l'explique à l'avance »<sup>10</sup>. Les différentes études monographiques qui se sont multipliées à partir des années 1960 sont venues confirmer les intuitions de cet auteur<sup>11</sup>. En effet, les Morisques de la couronne d'Aragon, de la couronne de Castille et de l'ancien émirat de Grenade appartenaient à des civilisations voisines, mais bel et bien distinctes.

Entre la période des conversions initiales, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et l'expulsion générale des Morisques entre 1609 et 1613, plusieurs générations se sont succédées, les unes plus ou moins proches de la culture arabo-musulmane, les autres plus ou moins assimilées à la société majoritaire vieille-chrétienne. Les autorités civiles et religieuses ainsi que les apologistes de l'expulsion avaient tendance à offrir une image uniforme des Morisques – celle d'un groupe soudé et resté fortement attaché à l'islam –, alors que les travaux des historiens contemporains montrent qu'il y avait de multiples façons d'être morisque, et que les différences étaient grandes selon les générations et les régions en matière de pratiques religieuses, de pratiques linguistiques, de pratiques alimentaires, etc. Selon le jésuite Ignacio de las Casas, très fin connaisseur de la problématique nouvelle-chrétienne, les Morisques valenciens et grenadins présentaient un faible degré d'acculturation, ceux d'Aragon un degré moyen d'acculturation et ceux de Castille un degré très élevé d'acculturation<sup>12</sup>.

les a expulsés dernièrement sous le règne de notre seigneur et roi Philippe III » (*Diccionario de Autoridades*, Madrid, Éd. fac-simil, D-Ñ, Madrid, Gredos, 1963, p. 609).

<sup>9</sup> « Son nom même indique que le problème morisque est un conflit de religions, autrement dit, un conflit de civilisations, donc difficile à résoudre et appelé à durer. Par Morisques, on entend, en effet, les descendants des Musulmans d'Espagne, convertis au christianisme en 1501 dans les pays de Castille, en 1526 dans ceux de la Couronne d'Aragon. Tour à tour malmenés, endoctrinés, favorisés, redoutés toujours, ils seront finalement chassés, au cours des grandes expulsions des années 1609-1611 » (Fernand Braudel, « Conflits et refus de civilisation : Espagnols et Morisques au XVI<sup>e</sup> siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 4, 1947, p. 397-410 [p. 397]).

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 397.

<sup>11</sup> Voir la bibliographie en fin d'ouvrage.

<sup>12</sup> Youssef El Alaoui, *Jésuites, Morisques et Indiens. Étude comparative des méthodes d'évangélisation de la Compagnie de Jésus d'après les traités de José de Acosta (1588) et d'Ignacio de Las Casas (1605-1607)*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 371 : « ...los que se

L'histoire des Morisques qui s'échelonne le long des règnes des Rois Catholiques, de Charles Quint, de Philippe II et de Philippe III est avant tout une histoire de frontières : frontière entre les deux religions monothéistes du Livre : le christianisme et l'islam ; « conflit de civilisation » (F. Braudel) entre deux modes de vie : la culture occidentale et la culture orientale ; frontière entre la couronne de Castille et la couronne d'Aragon où les Morisques, en majorité assujettis au régime seigneurial, bénéficiaient de la protection de l'aristocratie terrienne jalouse de ses constitutions et de ses privilèges (*fueros*) ; frontière politique entre les deux grands empires concurrents du moment, ceux de Charles Quint et de Soliman le Magnifique puis de leurs successeurs ; et, frontière « raciale » qu'introduisaient les statuts de pureté de sang entre les vieux-chrétiens qui avaient le sang pur et les nouveaux-chrétiens dans le sang desquels coulait un sang impur et qui se voyaient exclus des offices publics et des bénéfices ecclésiastiques.

---

*baptizaron en las dos Castillas llaman convertidos y mudéjares, a los del reyno de Aragón dizen tagarinos, a los del reyno de Granada y Valencia moriscos y ay entre ellos conocidas diferencias. Los de las dos Castillas fueron forçados a baptizarse, dexaron luego su lengua y hábito y por esto se les permiten todas las armas y se comulgan como los demás christianos viejos y no se diferencian dellos sino en vivir en barrios por sí, no aparentarse con christianos viejos ni beber vino ni comer tocino. Los tagarinos [...] mudaron también lengua y hábito, y parte por esto, parte porque los demás saben que descendían de christianos pervertidos, los llamaron mudéjares que significa renegados y no como algunos piensan mestizos o gentzaros de morisco baptizado y christiana vieja o, al contrario porque no son sino descendientes de ambos padres moros como he dicho, como consta claro de su origen y descendencia y los reyes de España dan este nombre de mudéjares a los convertidos de moros en Castilla y Valencia en sus leyes y pragmáticas. Los moriscos de los reynos de Granada y Valencia se quedaron con su hábito y lengua y con todas las costumbres que antes tenían sin diferencia ninguna ni otra señal de ser christianos que no hazer en público sus ritos y ceremonias de moros » ; « Ceux qui ont été baptisés dans les deux Castilles sont appelés convertis et Mudéjares, ceux du royaume d'Aragon Tagarinos, ceux des royaumes de Grenade et de Valence Morisques ; il y a entre eux de grandes différences. Ceux des deux Castilles ont été contraints de se faire baptiser, ils ont très vite abandonné leur langue et leurs coutumes, et c'est pour cela qu'on leur permet de porter tout type d'armes, qu'ils communient comme les autres vieux-chrétiens et qu'ils ne diffèrent d'eux que par le fait de vivre dans des quartiers à part, de ne pas s'unir aux vieux-chrétiens, de ne pas boire de vin et de ne pas manger de cochon. Les Tagarinos [...] ont également changé de langue et de coutumes, et en partie pour cela, et en partie parce que les autres savaient qu'ils descendaient de chrétiens pervertis, on les a appelés Mudéjares, ce qui signifie renégats et non pas comme certains le pensent métisses ou descendants de père morisque baptisé et de mère vieille-chrétienne, ou l'inverse, car ils sont descendants de parents maures comme je l'ai déjà dit, comme il ressort de leur origine et de leur descendance. Les rois d'Espagne d'ailleurs attribuent ce nom de Mudéjares aux Maures convertis au christianisme en Castille et à Valence dans leurs lois et pragmatiques. Les Morisques des royaumes de Grenade et de Valence ont conservé leurs habitudes, leur langue et leurs anciennes coutumes ; en cela ils ne se distinguent guère des Maures et ne sont chrétiens que par le fait de ne pas observer en public les rites et les cérémonies mauresques ».*

Cette histoire mouvementée s'articule autour de trois phases nettement différenciées : 1) l'étape initiale de la conversion des *Mudéjares* sous les règnes des Rois Catholiques principalement ; 2) l'étape intermédiaire de l'évangélisation, sous le règne de Charles Quint ; 3) l'étape finale de la répression avec le durcissement de la politique religieuse sous les règnes de Philippe II et de Philippe III.

### L'expulsion des Morisques

Entre la répression de la révolte des Alpujarras par don Juan d'Autriche en 1570 et les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, on assiste à un durcissement de la politique espagnole à l'égard de la minorité morisque qui se traduit par une discrimination religieuse, sociale et fiscale croissante. Face à l'urgence d'une solution, les hommes d'Église et d'État finirent par envisager trois mesures : les plus modérés voulaient que l'on poursuivît la conversion des morisques débutée dans les années 1530 ; les plus fanatiques proposaient qu'on les éliminât physiquement ; et, les plus pragmatiques souhaitaient les expulser. De ces trois options, c'est l'expulsion qui finit par s'imposer, même si elle fut loin de faire l'unanimité. Nombre d'historiens affirment que cette mesure était déjà en germe sous le règne de Philippe II. En effet, en septembre 1582, une junta de conseillers réunie à Lisbonne, où siégeait alors la Cour, envisagea l'expulsion des Morisques espagnols, à la suite d'une proposition émanant du duc d'Albe. Cela dit, le roi n'écouta pas l'avis de la junta et refusa d'adopter une telle proposition<sup>13</sup>.

Bien que la décision appartînt en dernier ressort au monarque, qui était le seul à pouvoir décider en la matière, plusieurs acteurs intervinrent dans le débat sur les Morisques. Le Conseil d'État – et son émanation directe, le Conseil de Guerre –, fut l'organe privilégié où se décida le sort de la communauté nouvelle-chrétienne. On y trouvait, en effet, des hommes d'Église, des *letrados* issus des milieux bourgeois et des membres de la noblesse. Au rang des personnalités les plus influentes, on mentionnera deux cardinaux : le cardinal Fernando Niño de Guevara qui fut archevêque de Séville et inquisiteur général de 1599 à 1608, et le cardinal Bernardo Rojas y Sandoval, l'oncle du duc de Lerma, favori du roi Philippe III, archevêque de Tolède et inquisiteur général de 1608 à 1618.

En marge du Conseil d'État, la politique morisque était débattue au sein de groupes d'experts comme la *Junta de la Instrucción de los nuevos convertidos de Aragón y de Valencia* qui se réunit à huit reprises entre le 12 mars

---

<sup>13</sup> Rafael Benítez Sánchez-Blanco, *Tríptico de la expulsión de los moriscos. El triunfo de la razón de estado*, Montpellier, PUM, 2012, p. 22.

1595 et le 10 mai 1599<sup>14</sup>. Dès 1601, une « Commission des Trois » composée de don Juan de Idiáquez, du comte de Miranda et du confesseur royal était en charge de la question morisque. Il s'agissait-là de conseillers de tout premier plan : Idiáquez était grand commandeur de León, ancien homme de confiance de Philippe II et, en outre, membre du Conseil d'État ; le comte de Miranda, don Juan de Zúñiga y Avellaneda, cumulait sa fonction de conseiller de la commission avec celle de président du Conseil de Castille, fonction qu'il exerça jusqu'à sa mort en 1608 ; quant, au confesseur il jouait un rôle non seulement spirituel – c'était le seul à pouvoir entendre le roi en confession et à connaître ses secrets les plus intimes – mais aussi politique, dans la mesure où il pouvait exprimer son opinion par le biais de consultations écrites qui étaient directement transmises au Conseil d'État.

La question morisque faisait également l'objet de vifs débats au sein des Cortès de Castille. Dans les deux dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs députés firent part au roi de leur souhait de voir les Morisques grenadins – répartis en Castille à la suite de la révolte des Alpujarras – redistribués dans de petites localités où ils n'excèderaient pas plus de 2% de la population et occupés à des tâches exclusivement agricoles<sup>15</sup>. En 1592, un jurat sévillan faisait part de ses craintes vis-à-vis des Morisques qui, à ses yeux, posaient un sérieux problème militaire et d'ordre public. Ils n'arrêtaient pas de s'accroître d'un point de vue démographique et d'ourdir des complots contre la monarchie. N'avaient-ils pas essayé de se soulever à Séville en 1581 lors de la nuit de la Saint-Pierre ?<sup>16</sup>.

À l'échelon local, des inquisiteurs de district, des évêques et des religieux assuraient le relais des organes de gouvernement et travaillaient, dans les régions à forte densité morisque, à l'instruction et à la répression des nouveaux-chrétiens. C'est ainsi que Martín de Salvatierra, Juan Bautista Pérez et Feliciano de Figueroa qui se succédèrent à la tête du diocèse de Segorbe, entre 1583 et 1609, envoyèrent de nombreux mémoires au roi, et que José Esteve et Andrés Balaguer, tous deux évêques d'Orihuela, s'engagèrent à la fois dans l'action pastorale et le débat sur les Morisques.

En dehors du duc de Lerma, deux figures jouèrent un rôle clé au niveau de la prise de décision finale de l'expulsion des Morisques : don Juan de Ribera et Fray Jaime Bleda. Le premier fut nommé archevêque de Valence en 1569, alors qu'il n'avait que trente-six ans. Dans la lignée de la réforme de l'Église fixée par le Concile de Trente, Ribera était un fervent partisan de l'unité religieuse et un farouche adversaire de l'hérésie. Face à l'échec de

---

<sup>14</sup> Isabelle Poutrin, *Convertir les musulmans. Espagne, 1491-1609*, Paris, PUF, 2012, p. 271.

<sup>15</sup> Rafael Benítez Sánchez-Blanco, *Tríptico de la expulsión de los moriscos*, op. cit., p. 24.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 25.

l'évangélisation des Morisques entreprise dans son diocèse, il devint à partir de 1582 l'un des défenseurs les plus acharnés de l'expulsion. À ce titre, ces différents mémoires adressés au roi servirent à alimenter le débat gouvernemental sur la politique à adopter à l'égard de la communauté nouvelle-chrétienne. Le second était un dominicain valencien qui, pendant une dizaine d'années, desservit des paroisses morisques au sud de Valence. Convaincu que tous les Morisques étaient des hérétiques et des apostats et, partant, des chrétiens de façade, Jaime Bleda pensait que la seule solution était de les expulser. Incarnation de la « férocité théologique » aux yeux de Henry Charles Lea, le dominicain mit tout en œuvre pour tenter de convaincre Philippe II, Philippe III ainsi que le pape, par ses écrits en latin et en castillan, et ses nombreux déplacements à Madrid et à Rome<sup>17</sup>.

L'expulsion des Morisques ne fut pas un événement ponctuel, comme on a trop souvent tendance à le croire, mais un processus qui s'échelonne sur plusieurs années, de 1609 à 1614.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la population morisque représentait un peu moins de 300 000 individus répartis comme suit : Valence (135 000), Aragon (61 000), Catalogne (5000), deux Castilles (45 000), Murcie (16 000), Andalousie (30 000), Grenade (3000), Canaries (1000)<sup>18</sup> :

Parmi tous les auteurs du temps qui ont traité de l'expulsion, il en est un qu'on ne cite jamais, Cascales, auteur d'une bonne histoire de Murcie. Or, ce livre peu connu renferme un texte capital qu'il convient de citer : « *De suerte que vienen a ser i suman todos los Moriscos expelidos, segun verdadera relacion de la secretaria de estado, dozientos i setenta mil antes mas que menos assi de los reinos de Aragon, Cataluna i Valencia, como de Castilla la Vieja, Toledo, Mancha, Extremadura, Andaluzia, reino de Murcia y Mudexares del valle de Ricote* » (Francisco Cascales, *Discursos historicos de la mui noble i mui leal ciudad de Murcia*, Murcie, 1621, p. 262 r<sup>o</sup>). Le chiffre avancé par Cascales est reproduit six ans plus tard par l'auteur d'une histoire de Plasencia, le P. Alonso Fernandez (Fray Alonso Fernandez, *Historia y anales de la ciudad y obispado de Plasencia*, Madrid, 1627, p. 295). Notre évaluation serait donc très légèrement supérieure au total donné par ces deux sources. En tout cas, le recoupement est significatif. C'est bien dans ces parages qu'il convient de fixer une estimation sérieuse.

Dès lors, parmi tous les auteurs qui ont traité de la question, ce sont les plus anciens qui ont été les plus raisonnables. Bleda avance le chiffre très précis de 340 672 (*Coronica de los moros de Espana...*, Valence, 1618), Peñalosa le rabaisse à 310 000 et Salazar de Mendoza à 313 000. Ils ne sont pas loin du compte. D'autres auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle ont donné libre cours à leur

---

<sup>17</sup> Isabelle Poutrin, « Ferocidad teológica o estrategia política : la exterminación de los moriscos en la *Defensio fidei* (1610) de Jaime Bleda », *AREAS*, n<sup>o</sup> 30, 2011, p. 111-119.

<sup>18</sup> Henri Lapeyre, *Géographie de l'Espagne morisque*, Paris, SEVPEN, 1959, p. 204.

fantaisie : Moncada (400 000), Escolano (600 000), Rodrigo Méndez Silva (900 000) (Boronat, II, p. 304-305)<sup>19</sup>.

Si l'on exclut les *Mudéjares* ou Morisques anciens, dont les descendants s'étaient convertis avant les pragmatiques des Rois Catholiques de 1501-1502, les enfants, les Morisques qui avaient obtenu des certificats de « bons chrétiens » de la part des curés de leurs paroisses, les esclaves morisques, les vieux et les handicapés, les femmes morisques mariées à des vieux-chrétiens, etc., on peut estimer le nombre des expulsés à environ 272 000 personnes (Valence, 117 464 ; Catalogne, 3176 ; Aragon, 60 818 ; Castille, Manche, Estrémadure, 44 625 ; Murcie, 13 552 ; Andalousie, 29 939 ; Grenade, 2026. Total : 272 140), chiffre qu'Henry Lapeyre propose de relever à 275 000 :

Ces chiffres doivent être considérés comme un minimum, car il y a au moins un départ certain qui n'y figure pas, celui des Morisques d'Archidona, sur lequel nous n'avons aucune précision numérique. Les incertitudes les plus grandes concernent l'Andalousie, les royaumes de Grenade et de Murcie. Il peut s'agir de quelques milliers de personnes. En tout état de cause, la prudence nous amène à conclure : aux environs de 275 000 »<sup>20</sup>.

De la part du roi et des membres du Conseil d'État, l'expulsion fut préparée comme une véritable expédition militaire. Profitant du traité de Vervins (1598) avec la France, de la paix avec l'Angleterre (1604) et de la trêve avec les Provinces Unies, la monarchie espagnole concentra l'ensemble de ses forces terrestres et maritimes, indispensables à la bonne réussite de l'opération. Don Agustín Mexía, vétéran des guerres de Flandres, se vit confier le commandement des troupes au sol ; Don Pedro de Toledo, marquis de Villafranca, le commandement des escadres d'Italie ; et don Luis Fajardo, commandant de la flotte de la Mer Océane, fut chargé de surveiller les côtes de Berbérie, afin de protéger le Portugal et l'Andalousie contre d'éventuelles attaques des Turcs ou des corsaires barbaresques. Dans le plus grand secret, à l'été 1609, les galères d'Espagne, de Naples, de Sicile, de Gênes et du Portugal, reçurent l'ordre d'appareiller et de rallier l'île de Majorque, à partir de laquelle elles pouvaient rejoindre ensuite tel ou tel port de la côte méditerranéenne. On mobilisa également, à cette occasion, les redoutables *tercios* qui étaient stationnés dans les possessions espagnoles en Italie :

Le marquis de Santa Cruz quitta Naples avec 17 galères, le 12 août, toucha aux îles Egates le 15 et, contraint par la tempête, aborda en Sardaigne le 23. C'est seulement le 31 qu'il fit son entrée dans la baie de Palma de Majorque, où il

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 205.

retrouva le duc de Tursi, avec 16 galères de Gênes, et D. Pedro de Leyva, avec 9 galères de Sicile. Peu après arrivèrent de Denia les galères d'Espagne. Toutes les escadres réunies passèrent à Ibiza, où D. Pedro de Toledo vint lui-même donner ses ordres. Il mena son escadre et celle de Gênes au port des Alfaques, dans le delta de l'Ebre, où il aborda le 20 septembre. Le marquis de Santa Cruz mit le cap sur Denia, où il arriva le 21. Les galères de Sicile gagnèrent Alicante où se concentra également la flotte venue de l'Océan sous le commandement de D. Luis Fajardo. Elle comprenait des vaisseaux de haut bord et 4 galères de Portugal aux ordres du comte d'Elda, dont les terres étaient justement situées dans cette région [...] Le commandement des troupes de terre revenait, comme on l'a dit, à D. Agustín Mexía, qui eut à sa disposition les troupes transportées par les galères, les *tercios* de Naples, de Lombardie et de Sicile, aux ordres respectifs de D. Sancho de Luna, D. Juan de Córdoba, et de D. Manuel Carrillo. D. Pedro Pacheco commandait la cavalerie. Bien entendu, on occupa les points stratégiques, les châteaux de Bernia, Guadalest, Benidorm, dans la partie sud du royaume, et la sierra de Espadan, dans le nord<sup>21</sup>.

Les galères officielles ne suffisant pas à embarquer tous les expulsés, les autorités espagnoles eurent massivement recours à la flotte marchande et aux bateaux étrangers. Entre le 1<sup>er</sup> et le 17 octobre 1609, par exemple, 4587 Morisques furent embarqués à Denia à bord de navires marchands : 3851 sur des *baxeles* appartenant à des patrons espagnols, français et anglais, 600 sur une *nave* génoise et 136 sur une *saetia*<sup>22</sup>.

Dans un premier temps, on expulsa les Morisques du royaume de Valence ; dans un deuxième temps, ceux du royaume d'Aragon et de la principauté catalane ; et, finalement, ceux du royaume de Castille. Les derniers à être expulsés furent les Morisques de la région de Murcie et du Val de Ricote à la fin du mois de décembre 1613 et au début de l'année 1614 :

Cette fois-ci, les Morisques s'inquiétèrent pour de bon. Pour émouvoir l'opinion, ils multiplièrent les processions et allèrent jusqu'à se donner la discipline. Cela ne changea rien à la situation. Les habitants du Val de Ricote et de Socovos reçurent l'ordre de partir et y obéirent sans protestations. Les 17 et 18 décembre, ils faisaient leur entrée à Carthagène. Aussitôt, le comte de Salazar fit partir les habitants d'Albanilla, Fortuna, Pliego, las Alguazas, en y envoyant quatre compagnies d'infanterie. Quant aux autres localités, il ne s'en occupa pas directement, car c'étaient des lieux de *señorío* et les seigneurs devaient s'en charger. Là où les Morisques étaient très mêlés aux vieux-chrétiens, le procédé ordinaire des commissaires suffisait. Selon Guadalajara,

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>22</sup> Archivo General de Simancas (AGS), Estado, leg. 217. Don Manuel Carrillo au vice-roi Callosa, 1-11-1609 ; Don Geronimo Ferrer au vice-roi Orçeta, 2-11-1609.

l'édit fut rendu public dans les autres localités visées [...] Les derniers jours de l'expulsion donnèrent lieu à des scènes surprenantes. On vit des Morisques conclure des mariages précipités avec des conjoints vieux-chrétiens. D'autres, se découvrant une subite vocation religieuse, se mirent à l'abri dans les couvents. Revenu à Madrid le 25 janvier 1614, le comte de Salazar rendit compte qu'il avait accompli sa tâche<sup>23</sup>.

### **Valence**

Septembre 1609-janvier 1610 : Embarquements à Vinaroz : 15 208.
Embarquements à Moncofa : 5690.
Embarquements à Le Grao : 17 776.
Embarquements à Denia et Javea : 47 144.
Embarquements à Alicante : 30 204.
1610-1612 : Embarquements à Le Grao et divers : 1442.
Total : 117 464.

### **Catalogne**

Juin-septembre 1610 : Embarquement aux Alfaques : 3666.
Septembre 1611 : Embarquement à Barcelone : 50.
Total : 3716.

### **Aragon**

Juin-septembre 1610 : Embarquement aux Alfaques : 38 286.
Août 1610 : Sortie par Vera et Roncevaux : 9 962.
Août-septembre 1610 : Sortie par le Somport : 12 470.
1611 : Sortie par le Somport : 100.
Total : 60 818.

---

<sup>23</sup> Henri Lapeyre, *Géographie de l'Espagne morisque*, op. cit., p. 195-196.

### Castilles-La Manche-Estrémadure

Janvier-Avril 1610 : Sortie par Irun : 16 713.
Avril 1610-Août 1611 : Embarquement à Carthagène : 15 189.
Juin 1611 : Embarquement à Cadix : 113.
Juillet 1611 : Embarquement à Malaga : 1000.
Août-décembre 1610 et janvier-décembre 1611 : Sortie par Irun : 11 317 ?
Total : 44 332.

### Murcie

Janvier-mars 1610 : Embarquement à Carthagène (morisques grenadins) : 6552.
Décembre 1613-janvier 1614 : Embarquement à Carthagène ( <i>Mudéjares</i> ) : 7000 ?
Total : 13 552.

### Andalousie

Janvier-mars 1610 : Embarquement à Séville : 18 471.
Février 1610 : Embarquement à Gibraltar : 77.
1610 : Embarquement à Malaga : 10 721.
Août-septembre 1611 : Embarquement à Séville : 400.
Novembre 1611 : Embarquement à Malaga : 270.
Fin 1611 ou début 1612 : Embarquement à Séville : ?
Total : 29 939.

## Grenade

1610 : Embarquement à Malaga : 1121.
Juillet 1611 : Embarquement à Almuñécar : 95.
Novembre 1611 : Embarquement à Malaga : 800.
Total : 2026.

### Présentation de l'anthologie

L'anthologie se compose de textes au genre et au contenu très variés qui s'échelonnent entre le XVII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils ont pour dénominateur commun de traiter de l'expulsion des Morisques espagnols qui se déroula dans les années 1609-1614 sous le règne de Philippe III, mais aussi d'aborder des thématiques variées comme l'histoire des Morisques, l'historiographie morisque, les Morisques et l'Inquisition, les Morisques en France et l'espion Alonso Lopez qui entra au service du cardinal Richelieu.

Cet échantillon représentatif apporte la preuve que l'historiographie française sur les Morisques est contemporaine de l'historiographie espagnole, et que les événements d'Espagne intéressaient au premier chef le voisin français, ennemi héréditaire de la maison d'Autriche, représentée par ses deux branches madrilène et viennoise<sup>24</sup>. Cette précision s'avère d'autant plus nécessaire que l'on a trop souvent tendance à croire que les travaux sur les Morisques sont nés en France avec Fernand Braudel, Henri Lapeyre, Louis Cardaillac et Bernard Vincent, dans le contexte de la guerre d'Algérie, dont l'exploitation coloniale offrait de nombreuses analogies avec celle des vassaux morisques exploités par les membres de l'aristocratie seigneuriale, dans les royaumes de Valence et d'Aragon principalement.

Commençons par dire que la plupart de nos auteurs français n'utilisent pas de documents d'archives, auxquels ils ne pouvaient d'ailleurs avoir accès, mais des sources secondaires et des témoignages indirects issus de ce que l'on a coutume d'appeler les écrits des apologistes de l'expulsion<sup>25</sup>. On entend par là une « para-littérature » de propagande dont l'objet consistait à légitimer *a posteriori* la décision du roi Philippe III et de ses conseillers, décision qui n'allait pas sans heurter la conscience morale des théologiens et ecclésiastiques espagnols, les Morisques étant, à la différence des juifs de 1492, des individus qui avaient reçu le baptême et faisaient partie intégrante du corps mystique de l'Église catholique.

---

<sup>24</sup> Voir texte 6.

<sup>25</sup> Voir « Sources primaires sur l'expulsion des Morisques ».